



28 octobre 2020  
Communiqué de presse

## **Service minimum de la Commission pour le salaire minimum européen**

La Commission européenne a publié aujourd'hui sa proposition pour un salaire minimum européen.

Alors que 87 millions d'Européens vivaient sous le seuil de pauvreté avant la crise du Covid-19, celle-ci va plonger des millions de personnes supplémentaires dans la précarité. Plutôt que de répondre à cette crise, l'Union européenne est responsable d'un dumping social qui ravage le continent, et organise la concurrence généralisée des travailleurs.

Il est donc nécessaire, et urgent, de prendre des mesures sociales afin de prévenir la menace d'une explosion de la pauvreté, et la mise en place d'un salaire minimum européen est une piste qui peut aller dans ce sens. Mais la délégation France insoumise au Parlement européen constate que la proposition de la Commission n'est pas à la hauteur des enjeux.

Principal point noir : la Commission ne propose aucun objectif chiffré, ambitieux et contraignant quant au niveau des salaires minimums applicables. Lorsque 17 des 21 Etats membres qui sont déjà dotés d'un salaire minimum le fixent sous le seuil du risque de pauvreté, et que parmi les autres se trouvent la Bulgarie avec un salaire minimum de 286 € mensuels, de simples critères et indicateurs ne sont tous simplement pas à la hauteur des enjeux.

La délégation France Insoumise dénonce par ailleurs la proposition de la Commission européenne de légaliser certaines « pratiques discriminatoires », comme des salaires minimums différenciés en fonction de l'âge, afin de pouvoir « mieux les encadrer ». Une telle logique est absurde : la seule façon de lutter face aux inégalités entre les travailleurs est de les interdire totalement.

Bien qu'il s'agisse d'un point de satisfaction timide, nous saluons cependant l'inclusion d'une clause de non-régression sociale et le rappel de la nécessité de prendre en compte le coût de la vie et son évolution dans la fixation du salaire minimum.

Également, l'aspiration à renforcer les inspections du travail et la protection syndicale va dans le bon sens, mais est condamnée à rester un vœu pieux en l'absence d'objectifs précis et de moyens supplémentaires.

La délégation France insoumise au Parlement européen mènera donc la bataille, dans les mois qui viennent, pour un salaire minimum européen digne, dans l'objectif que toute personne en Europe qui travaille ait droit à une vie digne. Pour faire face à la crise sociale, l'emploi doit être un bouclier social face à la misère et à la précarité.

**La délégation France insoumise au Parlement européen**

